

16 MAI

MERVEILLEUSE PRÉSERVATION DU CORPS DE SAINTE CATHERINE LABOURÉ

Le 3 janvier 1877, Sœur Catherine Labouré était ensevelie dans un caveau fort humide sous la chapelle de sa maison de la rue de Reuilly. Ses Supérieurs obtinrent facilement l'autorisation de garder ce précieux dépôt dans la maison même où elle avait passé toute sa vie religieuse.

En 1933, lorsque Pie XI décida la béatification prochaine de l'humble Sœur, il fallut procéder à l'exhumation de ses restes. Qu'allait-on en retrouver après tant d'années, et dans des conditions si peu favorables ?

L'exhumation eut lieu le 21 mars 1933. Au grand émerveillement des médecins, des prêtres, des sœurs qui y assistèrent, le corps fut retrouvé absolument intact. Les yeux mêmes gardaient leurs prunelles bleu azur, ces yeux qui avaient si souvent contemplé la Mère de Dieu ! La mort avait respecté jusqu'aux vêtements de ce corps virginal dont les mains jointes avaient reposé plus de deux heures sur les genoux de la Vierge Immaculée !

La reconnaissance du corps fut faite en présence de Son Éminence le Cardinal Verdier, Archevêque de Paris. Il repose depuis dans la Chapelle des Apparitions, dans une châsse aux fines ciselures, dont les émaux bleus rappellent les phases des Apparitions et le monogramme de la Médaille Miraculeuse.

Le 27 juillet 1947, le pape Pie XII décernait à l'humble Sœur les honneurs de la canonisation.

PRIÈRE

Ô Vierge Immaculée, qui avez préservé de la corruption du tombeau Sainte Catherine Labouré, vous nous montrez ainsi votre puissance sur la mort. Qui donc a causé la mort dans le monde, sinon le péché ? Aidez-nous donc à nous délivrer surtout du péché qui entraînerait notre mort éternelle.

Et puis, ô bonne Mère, aidez-nous à surmonter les craintes naturelles de la mort ; ne cessez pas d'augmenter notre espérance jusqu'au jour bienheureux où nous irons vous voir, en corps et en âme, près de votre Fils, puisque nous croyons à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. Ainsi soit-il !

Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !